

La Maison de l'Habitat du SIVU



Maison de l'habitat du SIVU Lèze Ariège : votre service public dédié à l'habitat est prêt pour vous aider dès la rentrée !

La Maison de l'Habitat continuera dès la rentrée de proposer un accompagnement gratuit des propriétaires privés (occupants, bailleurs), tant dans le choix des travaux à engager en priorité que sur le plan financier avec une aide au montage des dossiers de subventions permettant de diminuer les frais de ces travaux d'amélioration.

En fonction de la problématique identifiée et de la typologie du demandeur, il est possible de bénéficier :

- de subventions dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) « Habiter Mieux et Adaptation » porté par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne,
- d'aides des caisses de retraites,
- d'un éco-chèque logement de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée,
- d'un crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE).

Conditions d'éligibilité

L'attribution d'une aide n'est pas systématique puisqu'elle dépend des ressources du demandeur, de la nature des travaux envisagés et des enveloppes budgétaires des différents financeurs.

Les travaux éligibles à ces financements concernent exclusivement :

- la lutte contre la précarité énergétique (rénovation énergétique et économies d'énergie),
- la sortie d'insalubrité,
- l'adaptation au handicap et à la perte d'autonomie avérée.

Aussi, si vous envisagez des travaux dans votre logement, ne les commencez pas avant d'être venu vous renseigner auprès de la Maison de l'Habitat du SIVU Lèze Ariège, afin de savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide aux travaux.

La maison de l'habitat du Sivu (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) Lèze Ariège

est un service de proximité pour les habitants de Puydaniel. En effet la commune de Puydaniel fait partie des 17 communes de la Haute Garonne dont l'objectif est de prendre en compte le problème de l'amélioration de l'habitat.

La maison de l'habitat du Sivu Lèze Ariège et le PACT du bassin de vie d'Auterive, vous accompagnent dans la recherche de solutions techniques, administratives et financières pour mener à bien votre projet.

Si vous êtes propriétaire d'un logement de plus de 15 ans et que vous envisagez des travaux de rénovation, trois permanences sont à votre disposition afin de vous renseigner.

Auterive :

tous les jeudis de 14h à 16h Maison de l'Habitat 14 rue Camille Pelletan - tél. : 05 61 50 05 93

Venerque :

tous les 1^{ers} jeudis du mois de 10h à 12h Mairie de Venerque - tél. : 05 62 11 59 59

Cintegabelle :

les 2^{ème} jeudis du mois de 10h à 12h Mairie de Cintegabelle - tél. : 05 61 08 90 97

Les communes concernées :

- * Auragne
- * Auterive
- * Beaumont
- * Caujac
- * Cintegabelle
- * Esperce
- * Grazac
- * Grépias
- * Lagrace-Dieu
- * Labruyère Dorsa
- * Lagardelle sur Lèze
- * Martiac
- * Maressac

- * Miremont
- * Puydaniel
- * Venerque
- * Le Vernet



[📅 Calendrier des permanences](#)

[📅 Flash info](#)